

ALTERNATIVES DE DÉVELOPPEMENT AVEC LES FEMMES POUR UNE NOUVELLE ÈRE

DAWNInforme

ISSN 2413-1512 | Mars 2023 ÉDITION



PROTECTION SOCIALE

2 Introduction +

3 Défis et débats actuels sur la protection sociale dans les pays du Sud +

6 Couverture de santé universelle, accès aux services publics et infrastructures durables: Les droits humains des femmes comme catalyseur +

9 L'examen de la protection sociale et de l'accès aux

soins de santé pour les travailleurs du sexe au Cambodge +

13 La protection sociale fonctionne-t-elle pour les femmes en Afrique australe? +

15 L'Argentine dans le nouveau cycle néolibéral depuis décembre 2015: La sécurité sociale recule. +

20 Protection sociale et éradication de la pauvreté

dans les États insulaires du Pacifique: Une nouvelle mode ou une vraie solution? +

24 Une crise de la protection sociale au cœur des tendances migratoires actuelles +

28 Reculs 4.0: Les défis de la protection sociale des travailleurs de plateforme +



Introduction

Ce numéro de DAWN Informe présente une discussion sur l'état de la protection sociale dans les pays du Sud et les nouveaux (et moins nouveaux) défis à relever pour combler les écarts entre les sexes. Reconnaisant que dans les pays du Sud le développement des systèmes de protection sociale comporte des caractéristiques de segmentation, d'insuffisance, d'exclusion et d'inégalité, les articles réunis ici examinent la situation dans les différentes régions (Asie, Pacifique, Afrique et Amérique latine), en tenant compte de leurs nuances et de leurs différences.

Les auteurs abordent des questions essentielles qui posent problème, telles que la situation de la protection sociale des populations migrantes, des travailleuses rurales et des travailleurs des plateformes numériques. Ils passent également en revue les expériences de résistance contre la précarité grandissante dans des espaces de travail variés. Nous espérons que cette édition de DAWN Informe contribuera à un débat nécessaire dans le cadre d'une réflexion sur des moyens alternatifs pour renforcer les droits de tous. ■

Défis et débats actuels sur la protection sociale dans les pays du Sud

par Corina Rodríguez Enríquez

photo | Unsplash



Les systèmes de protection sociale sont essentiels pour faire face aux risques sociaux. Leur développement a été très différent selon les pays et au sein des régions. Ces différences découlent de leur conception, de la capacité des États qui les dirigent et du contexte dans lequel ils fonctionnent (notamment la dynamique économique, les caractéristiques des marchés du travail et les structures sociales, y compris les régimes de genre).

Dans la plupart des régions du Sud mondial, les processus de développement ont été incomplets, insuffisants, segmentés et non coordonnés. L'OIT (2017) indique qu'en 2015, à peine 45,2% de la population mondiale avait accès à au moins une prestation de protection sociale. Toutefois, si ce pourcentage atteint 84,1% dans le cas de l'Europe et de l'Asie centrale, il tombe à 12,9% en Afrique subsaharienne. Historiquement,

il y a eu des écarts entre les sexes en matière de protection sociale, même dans les régimes qui ont développé des institutions plus fortes et une couverture plus large. Les systèmes de protection sociale construits autour de la position des individus sur le marché du travail reproduisent, assez directement, les écarts entre les sexes en matière d'emploi. D'une part, non seulement les femmes ont historiquement été confrontées à plus d'obstacles pour bénéficier des prestations de protection sociale, mais aussi elles ont accès à moins de prestations en raison de leur plus faible participation sur le marché du travail, de leur participation relativement élevée sur le marché du travail informel et de leurs salaires moyens inférieurs. D'autre part, l'énorme quantité de temps que les femmes consacrent au travail domestique et aux soins non rémunérés reste un domaine qui ne bénéficie d'aucune forme de protection sociale.

De même, les femmes rurales et migrantes ainsi que les travailleuses du sexe et les employées de maison sont confrontées à des obstacles structurels pour accéder à la protection sociale.

Dans ce contexte, plusieurs propositions ont été développées autour de l'idée de garantir des socles de protection sociale pour tous. En effet, en 2012 l'OIT a approuvé la résolution 202 (recommandation sur les socles de protection sociale) qui définit une sorte de cadre directeur pour parvenir à une protection sociale universelle.

définition, à répondre, à court terme, au manque de revenus, à mettre fin à la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté à long terme et à promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Ce dernier point est dû au fait que, bien que ces programmes visent les enfants et les adolescents, dans la pratique, ce sont les mères qui en bénéficient.

L'impact de ces programmes sur les femmes est ambigu. D'une part, i) ces programmes ont permis le transfert de ressources monétaires importantes aux femmes pauvres, ce qui a amélioré, dans la plupart des cas, leurs

“Réaffirmant le fait que la sécurité sociale est un droit humain, la recommandation préconise l'établissement en priorité de socles de protection sociale, assurant une sécurité élémentaire de revenu et l'accès aux soins de santé essentiels pour tous ceux qui en ont besoin, tout au long de leur vie, en tant qu'élément fondamental des systèmes nationaux de sécurité sociale.”

(OIT, 2019: iv)

“Réaffirmant le fait que la sécurité sociale est un droit humain, la recommandation préconise l'établissement en priorité de socles de protection sociale, assurant une sécurité élémentaire de revenu et l'accès aux soins de santé essentiels pour tous ceux qui en ont besoin, tout au long de leur vie, en tant qu'élément fondamental des systèmes nationaux de sécurité sociale.” (OIT, 2019: iv).

Deux éléments se sont répandus à travers le monde dans cette logique visant à garantir des socles de protection sociale, notamment en termes de sécurité de revenu. L'un d'eux concerne les programmes de transferts monétaires conditionnels (TMC). Ces programmes, conçus essentiellement comme des outils pour faire face à la pauvreté de revenu, ont simultanément cherché, selon leur propre

conditions de vie et celles de leur foyer; ii) étant donné qu'il s'agit d'un revenu régulier et, dans la plupart des cas, payé par les banques, il a été utilisé comme garantie pour d'autres mécanismes financiers tels que les crédits bancaires; iii) dans certaines circonstances, ces programmes ont renforcé la position des femmes dans les processus de négociation des ressources économiques au sein des foyers ; et iv) dans d'autres circonstances, ils ont également fourni aux femmes de meilleurs outils pour faire face à la violence sexiste récurrente.

Mais, en même temps: i) bien que ces programmes soient fortement féminisés, les considérations spécifiques de genre ont été laissées de côté lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi; ii) ils consolident le côté

maternel de la politique sociale qui s'adresse aux femmes dans leur condition de mères, plutôt que dans leur condition de femmes ; iii) les conditionnalités liées à l'éducation et à la santé des enfants renforcent le rôle des femmes en tant que personnes chargées de dispenser des soins; et iv) dans certaines circonstances, ces programmes peuvent décourager la participation des femmes au marché du travail. Un autre mécanisme par lequel l'extension des socles de protection de base a été encouragée en termes de revenus, sont les réformes des systèmes de retraite qui, dans certaines régions, ont spécifiquement ciblé les femmes. Par exemple, en Amérique latine, certains pays ont progressé en termes de: i) garantir des pensions de base universelles profitant particulièrement aux femmes qui, historiquement, ont plus de difficultés à obtenir des prestations de retraite dans le cadre des systèmes fiscaux; ii) garantir des seuils de revenu de base qui profitent également aux femmes en particulier, qui reçoivent généralement des pensions plus faibles en raison de leur faible contribution; et iii) reconnaître le travail non rémunéré. Ces avancées partielles vers l'universalisation des prestations de protection sociale se combinent avec les obstacles historiques susmentionnés et avec de nouvelles tendances allant dans la direction opposée. En ce sens, trois défis actuels méritent d'être mentionnés.

Premièrement, la tendance à privatiser la protection sociale (principalement, mais pas uniquement, dans les domaines de l'éducation et de la santé, y compris la promotion de partenariats public-privé pour la construction d'infrastructures sociales de base, voire pour la fourniture de services).

Deuxièmement, le paradigme de l'austérité dans les politiques fiscales qui sape le financement de la protection sociale. De nombreux pays du Sud sont confrontés à la funeste combinaison des situations suivantes: des structures fiscales qui collectent très peu de fonds et de manière régressive, principalement parce que les riches, les grandes entreprises nationales et les sociétés

transnationales utilisent plusieurs mécanismes d'évasion fiscale et d'abus fiscal; par conséquent, les déficits fiscaux récurrents se heurtent à des mesures d'austérité et à l'endettement; la nécessité de privatiser la prestation de services sociaux et/ou de collecter des fonds auprès du secteur privé pour répondre aux demandes découlant des risques sociaux, dans des contextes d'austérité.

Troisièmement, les défis imposés par les formes d'emploi dites de «l'avenir du travail» qui s'éloignent de plus en plus de l'emploi rémunéré « formel » qui a été la base des systèmes de protection sociale qui reposent sur l'impôt. À l'inverse, les formes d'emploi disponibles grâce aux nouvelles technologies, avec une décentralisation croissante de la production, le travail à distance et les emplois de plateforme commencent à fausser les relations de travail et conduisent les travailleurs à des situations de plus en plus nombreuses de manque de protection sociale.

Ce numéro de DAWN Informe traite à la fois des défis historiques et des nouveaux défis à relever pour garantir le droit à la protection sociale pour tous. ■

■ Bibliographie

International Labour Organization (ILO) (2017) World Social Protection Report 2017-19. Universal social protection to achieve the Sustainable Development Goals. Geneva: ILO.

International Labour Organization (ILO) (2019) Universal social protection for human dignity, social justice and sustainable development. Geneva: ILO.

Rodríguez Enríquez, Corina. 2011. "Conditional Cash Transfer Programs and Gender Equality. ¿What is the situation in Latin America?" Santiago: ECLAC Women and Development Series 109

Couverture de santé universelle, accès aux services publics et infrastructures durables: les droits humains des femmes comme catalyseur

par Gita Sen

Les interconnexions entre les politiques visant à progresser vers une couverture/soins de santé universels (CSU) en tant qu'élément clé de la protection sociale et celles visant à faire progresser l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les droits humains ont connu des avancées ces dernières années, en particulier depuis 2010. Ces avancées ont eu lieu dans le contexte de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD), malgré des circonstances économiques difficiles, des inégalités croissantes, un espace politique restreint et des formes continues et nouvelles de réactions politiques hostiles et de résistance politique (Sen, à paraître ; Tessier et al., 2013 ; Banque mondiale, 2018). La mobilisation sociale et le plaidoyer ont ouvert un espace politique pour des accords mondiaux tels que la recommandation n° 202 de l'OIT en 2012, et la cible 1.3 des ODD, qui reconnaissent le potentiel des socles de protection sociale (SPS) nationaux comme outils de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité.

La reconnaissance de la CSU comme élément central de la protection sociale est relativement récente. Elle a été consolidée avec l'adoption de la recommandation sur les socles de protection sociale (n° 202) en 2012 par la Conférence internationale du travail (OIT, 2012). Cette recommandation guide les États membres de l'OIT sur la manière de construire des systèmes de sécurité sociale complets, en commençant par des socles de protection sociale (SPS) nationaux.

La recommandation appelle à appliquer le principe de « non-discrimination, d'égalité entre les sexes et de réactivité aux besoins particuliers ».

S'appuyant sur les articles 22 et 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la recommandation n° 202 de l'OIT inclut les soins de santé primaires comme l'un des quatre éléments minimums d'un SPS: " ...l'accès à un ensemble de biens et de services définis au niveau national, constituant des soins de santé essentiels, y compris les soins de maternité, qui répondent aux critères de disponibilité, d'accessibilité, d'acceptabilité et de qualité..." (Tessier et al., 2013, p2).

Mais la reconnaissance de la couverture de santé universelle comme l'un des éléments constitutifs du socle de protection sociale doit s'accompagner à la fois d'un financement adéquat et d'un accès garanti pour toutes les femmes et les filles ainsi que pour les groupes vulnérables à l'exclusion, à la marginalisation et à la discrimination pour des raisons, entre autres, de pauvreté, d'ethnie, de race, de caste, d'âge, d'orientation sexuelle et d'identité de genre, de handicap, d'appartenance autochtone, de statut de migrant et de réfugié, et de localisation.

Les synergies sont importantes. Dans le cas de la couverture de santé universelle, sa reconnaissance en tant qu'élément clé de la protection sociale aura un impact plus fort si elle est associée à l'accès de tous aux services publics nécessaires et à des infrastructures qui

soutiennent cet accès et sont viables grâce à des budgets et des dépenses adéquats.

L'égalité des sexes est importante. Elle peut être le catalyseur qui permettra de réaliser des synergies en garantissant l'accès et la durabilité. Les droits fondamentaux des femmes et des filles sont importants. La prise en compte des droits fondamentaux des filles et des femmes, y compris de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs, permet non seulement de mettre en lumière leurs besoins et leurs droits, mais aussi d'identifier les responsables dans les États et les systèmes de gouvernance. Elle met en avant leur voix et leur action et concrétise le slogan de la mobilisation sociale: « Rien sur nous sans nous ».

Une grande partie du débat sur la protection sociale, y compris les soins de santé universels, s'est concentrée sur les mérites relatifs des instruments de programme tels que le ciblage et les conditionnalités, dans lesquels les préoccupations relatives aux droits de l'homme n'occupent pas une place de choix. Elles ont plutôt tendance à être exclues et sont évaluées (si tant est qu'elles le soient) au même titre que l'efficacité, l'efficacités et d'autres critères. Un guide d'introduction récent et utile du PNUD affirme que la protection sociale « ... garantit l'accès aux services sociaux de base à tous, en particulier aux groupes traditionnellement vulnérables ou exclus ; stimule l'inclusion productive par le développement des capacités, des compétences, des droits et des opportunités pour les pauvres et les exclus ; renforce la résilience et protège les personnes contre les risques de chocs liés aux moyens de subsistance tout au long de leur cycle de vie ; et contribue à éliminer les obstacles structurels, y compris les obstacles au sein du ménage, qui empêchent les personnes d'atteindre le bien-être... » (PNUD: 2016, p15-16:).

■ Les obstacles liés à l'offre

Du point de vue de la couverture de santé universelle, une simple distinction entre la demande et l'offre peut aider à clarifier la nature

des synergies possibles. Du côté de l'offre, nous avons la fourniture d'infrastructures - centres de santé primaires disponibles, accessibles et abordables, transports d'urgence, systèmes de référence fiables, ainsi que des éléments de base bien connus tels que l'eau potable, les toilettes, l'élimination des déchets, auxquels doivent s'ajouter d'autres éléments essentiels, comme un personnel et des équipements adéquats, ainsi que des services de qualité.

Mais ces éléments du côté de l'offre peuvent ne pas profiter aux femmes et aux filles, à moins qu'ils ne soient fournis dans le but de lutter contre le risque d'exclusion et de discrimination. Il peut y avoir des infrastructures peu adaptés aux personnes handicapées ; des services qui stigmatisent les femmes pauvres, les adolescentes enceintes, les minorités ethniques et issues de castes, les groupes LGBTI, entre autres. Le manque de respect et les abus dans la prestation de services, notamment, mais pas uniquement, dans le domaine des soins obstétricaux, peuvent porter atteinte à la dignité et à l'humanité des femmes, les éloignant des services publics, comme cela a été largement documenté dans de nombreux pays. Des cas de femmes et de bébés retenus en captivité jusqu'à ce qu'ils paient des frais ou des pots-de-vin ont été constatés dans de multiples contextes.

Alors que l'avortement est légal dans la plupart des pays du monde, la stigmatisation et le harcèlement des femmes qui cherchent à avorter violent leurs droits humains et les poussent vers des services non sécurisés, alors que l'avortement est l'une des procédures les plus simples et les plus sûres lorsqu'il est réalisé correctement. Les jeunes filles séropositives, les personnes LGBTI et les travailleurs du sexe sont confrontés à la peur, à la discrimination, à la violence, voire à la mort lorsqu'ils recherchent des services de santé.

■ Goulets d'étranglement du côté de la demande

Du côté de la demande également, de nombreux goulets d'étranglement s'opposent à l'accès

des femmes aux services de santé. La pauvreté et l'inégalité ne sont pas seulement dictées par des raisons économiques, mais aussi par l'exclusion ou la marginalisation dues à d'autres sources de privation. Ces privations impliquent l'interpénétration de multiples relations de pouvoir, de désavantage et d'oppression. C'est ce fonctionnement conjoint de différentes forces sociales qui constitue souvent l'obstacle le plus difficile à surmonter pour les interventions politiques.

La pauvreté profonde est intersectionnelle. Ses « victimes » souffrent de formes multiples et renforcées d'oppression, dont certaines, comme la caste, le sexe, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle, peuvent être anciennes et profondément ancrées dans les systèmes sociaux et les structures de croyance et de pratique. De plus, comme il peut être difficile de s'attaquer à ces relations de pouvoir et d'oppression qui se croisent et s'enchevêtrent, les responsables de la mise en œuvre des programmes peuvent avoir tendance à s'intéresser aux groupes situés plus haut dans la hiérarchie, simplement parce qu'ils ont ainsi moins d'obstacles à surmonter.

Une approche intersectionnelle peut nous aider à comprendre pourquoi, même si les programmes en eux-mêmes sont bien exécutés, une attention soutenue à la santé des personnes souffrant de pauvreté économique peut ne pas donner les résultats souhaités sans des approches plus nuancées et multidimensionnelles sensibles aux intersections de la pauvreté profonde. Par exemple, un transfert monétaire conditionnel exigeant que les femmes pauvres amènent leurs enfants à la vaccination peut s'avérer inefficace pour les femmes en situation de pauvreté profonde, dont la caste, l'origine ethnique ou autochtone peut signifier qu'elles craignent le manque de respect ou les mauvais traitements dans le centre de santé, ou qui vivent dans des hameaux mal desservis par les transports publics, ou qui n'ont pas d'aide pour s'occuper des autres enfants, des personnes âgées, malades ou handicapées à domicile. Dans

ces conditions, les programmes n'aboutissent pas à des résultats satisfaisants parce que ces intersections ne sont pas traitées de manière adéquate.

La discrimination croisée à l'égard des femmes et des filles est renforcée par leur faible accès aux ressources financières et leur manque de contrôle sur celles-ci, par la faiblesse de leurs réseaux sociaux et par leur manque de connaissances et d'informations sur les services de santé et autres. Leur manque de temps est exacerbé par leur charge de travail très inégale et leurs responsabilités non rémunérées en matière de soins aux enfants, aux personnes âgées et aux infirmes. La violence entre partenaires intimes et la peur de la violence domestique et publique les tiennent éloignées des espaces publics, y compris des écoles et des centres de santé, et cela pourrait être de plus en plus le cas dans l'atmosphère croissante de haine liée à la religion, à la race, à la migration, à la caste et à d'autres formes de haine sanctionnées publiquement.

Pour conclure : des synergies entre le financement et la fourniture de services et d'infrastructures de santé d'une part, et un accès qui transcende les barrières de l'offre et de la demande d'autre part, sont possibles. Mais elles ne seront réalisées que si les droits humains, y compris la voix et l'action des filles et des femmes, sont reconnus et respectés. ■

■ Bibliographie

ILO. 2012. R202 - Social Protection Floors Recommendation, 2012 (No. 202) Recommendation concerning National Floors of Social Protection.

Geneva, 101st ILC session (14 Jun 2012).
Tessier L, Plaza M., Behrendt C, Bonnet F, Guilbault

ESP. 2013. Social protection floors and gender equality: a brief overview. No. 37., Geneva.

UNDP. UNDP 2016 Leaving No One Behind: A Social Protection Primer for Practitioners.

World Bank. 2018a. Third Annual UHC Financing Forum: Greater Equity for Better Health and Financial Protection. April 19-20, 2018.

L'examen de la protection sociale et de l'accès aux soins de santé pour les travailleurs du sexe au Cambodge

par Roth Chansophearet

photo | Shutterstock



Contexte et historique

Historiquement, le Cambodge, comme d'autres pays moins développés, reçoit une aide au développement et une assistance financière de la part d'institutions financières internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) afin de restaurer et de construire son économie et de favoriser son développement. Cette aide financière est assortie de conditions qui obligent le Cambodge à mettre en place des réformes dans de nombreux domaines, notamment la politique économique et l'administration publique. La privatisation a été introduite et adoptée dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel ainsi que d'autres

programmes politiques et plans stratégiques, notamment le document-cadre de politique économique et financière à moyen terme 1999-2002 et le document stratégique de réduction de la pauvreté. Ainsi, la privatisation devient l'une des principales stratégies de développement économique du Cambodge.

La privatisation des services essentiels, notamment l'éducation, l'eau, l'électricité, le logement et les soins de santé publics est devenue une préoccupation majeure pour les Cambodgiens, en particulier les pauvres (71% de la population totale, dont le revenu est inférieur à 3 USD par jour) et les femmes, car la privatisation empêche ces groupes d'accéder aux services essentiels. La promotion du rôle

du secteur privé dans la prestation de services et l'introduction du paiement de frais hospitaliers dans les établissements de santé publique sont devenues des obstacles majeurs à l'accès à des soins gratuits et de qualité. Les dépenses de santé par habitant au Cambodge sont élevées. Par exemple, en 2014, les dépenses de santé par habitant et par an représentaient 63% des dépenses totales de santé, tandis que les dépenses publiques ne représentaient que 18,5%.

La protection sociale au cambodge et sa couverture

La privatisation, une politique clé imposée par le FMI, la Banque mondiale et d'autres institutions financières par le biais de l'aide et de prêts concessionnels et mise en œuvre dans le cadre d'accords de libre-échange, a constitué une menace sérieuse et a appauvri les populations au Cambodge, comme ailleurs dans le monde. La protection sociale/sécurité sociale, inventée et introduite par divers acteurs, dont la Banque mondiale, et mise en œuvre à travers des lois internationales clés, est apparue comme une politique sociale essentielle pour réduire la pauvreté et comme un bouclier pour protéger les gens du désastre causé par cette politique économique néolibérale appauvrissante.

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), « toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ». Par le biais du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, « les États reconnaissent le droit de toute personne à la sécurité sociale, y compris les assurances sociales ». De même, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la protection sociale ou la sécurité sociale est un « droit de

l'homme et se définit comme l'ensemble des politiques et programmes destinés à réduire et à prévenir la pauvreté et la vulnérabilité tout au long de la vie. La protection sociale comprend des prestations pour les enfants et les familles, la maternité, le chômage, les accidents du travail, la maladie, la vieillesse, l'invalidité et les survivants de catastrophes, ainsi que la protection de la santé. Les systèmes de protection sociale abordent tous ces domaines politiques par une combinaison de régimes contributifs (assurance sociale) et non contributifs (financement par l'impôt), y compris l'assistance sociale ».

Au Cambodge, le terme et le concept de «protection sociale » sont devenus populaires depuis la promulgation de la stratégie nationale de protection sociale (NSPS) 2011-2015. Cette stratégie définit la protection sociale et détermine la portée des activités de politique et de mise en œuvre. En mars 2017, le cadre politique national de protection sociale 2016-



photo | Shutterstock

2025 a été établi dans le but de développer un plan stratégique pour le gouvernement royal du Cambodge afin de garantir la sécurité des revenus et de réduire la vulnérabilité économique et financière de ses citoyens en se concentrant sur deux piliers principaux, à savoir l'assistance sociale (non contributive) et la sécurité sociale (contributive).

L'aide sociale est principalement financée par le budget du gouvernement cambodgien dans le but d'assurer un niveau de vie décent aux citoyens pauvres et vulnérables, notamment les personnes vivant près du seuil de pauvreté ou en dessous, les femmes enceintes, les nourrissons, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles qui n'ont pas de sécurité alimentaire. Actuellement, le gouvernement cambodgien a mis en œuvre certains programmes, notamment le Fonds d'équité en matière de santé (HEF) pour les détenteurs de cartes d'identification des pauvres (IDpoor) et les familles qui ne disposent pas de moyens pour payer les soins de santé, les réserves alimentaires en cas de catastrophe, les programmes de bourses pour les élèves pauvres de l'école primaire, les formations professionnelles et d'autres avantages.

La sécurité sociale, en tant que système contributif, encourage les citoyens à demander une protection dans l'éventualité d'une crise sociale et économique imprévue qui peut affecter négativement la sécurité de leurs revenus et accroître leur vulnérabilité face à la maladie, la maternité, les accidents du travail, le chômage, l'invalidité, la vieillesse ou le décès. Comme indiqué dans le cadre de la politique de protection sociale 2016-2025, ce programme est composé de cinq éléments, dont les pensions, l'assurance maladie, l'assurance contre les accidents du travail, l'assurance chômage et l'assurance invalidité. Cependant, à ce jour, le gouvernement n'a mis en œuvre que deux composantes, à savoir l'assurance maladie et l'assurance contre les accidents du travail pour les travailleurs du secteur formel qui sont couverts par l'assurance sociale, un système prépayé qui dépend largement des cotisations obligatoires payées par les employeurs.

Couverture de la protection sociale et travailleurs du sexe indépendants

En tant que travailleurs du secteur informel, les travailleurs du sexe indépendants ne sont pas encore couverts par le régime de sécurité sociale, bien que le gouvernement ait prévu d'étendre la protection sociale à tous. Avec des revenus irréguliers allant de 3,75 à 7,50 USD par jour, les travailleurs du sexe indépendants vivent de façon précaire et sont incapables d'épargner et de faire face à l'insécurité des revenus, aux risques sanitaires et professionnels et aux accidents.

Dans le cadre du Fonds d'équité en matière de santé (HEF) du système d'assistance sociale, les travailleurs du sexe qui possèdent une carte d'identité de pauvre peuvent accéder aux soins dans les établissements de santé publics. Cependant, tous les travailleurs du sexe ne possèdent pas une carte IDpoor. Selon une étude menée par le Women's Network for Unity sur le thème « Health and Life, Experiences of Sex Workers and Entertainment Workers » (Santé et vie, expériences des travailleurs du sexe et des travailleurs du spectacle), seuls 17,6 % des 131 travailleurs du sexe interrogés dans le cadre de l'étude possèdent une Health Equity Card.

Les travailleurs du sexe indépendants mobiles ne remplissent pas les critères d'évaluation du ministère du Plan pour obtenir une carte IDpoor. Certains travailleurs du sexe indépendants sont mobiles et n'ont pas d'abri spécifique. Récemment, grâce aux efforts de plaidoyer des travailleurs du sexe facilités par le Women's Network for Unity¹, le ministère de la Planification s'est engagé à aider les travailleurs du sexe mobiles à accéder aux cartes IDpoor. Cependant, l'accès aux soins de santé par le biais des cartes IDpoor ne répond pas entièrement aux besoins des pauvres, y compris des travailleurs du sexe, et n'est pas viable. Le programme du Fonds pour l'équité en santé dépend encore largement du soutien financier des partenaires du développement, même si le gouvernement augmente son budget.

Plus inquiétant encore, le Cambodge est en passe de devenir un pays à revenu moyen supérieur et par conséquent, le soutien financier des partenaires de développement extérieurs va progressivement diminuer et le Cambodge sera confronté à un manque de ressources pour couvrir les soins de santé. Comme indiqué dans le Plan stratégique de santé 2016-2020, le déficit budgétaire prévu pour les soins de santé est de 1 104 millions USD, ce qui nécessite de toute urgence la volonté politique et l'engagement du gouvernement afin d'augmenter le budget national de la santé. En dehors de ces préoccupations, certains travailleurs du sexe indépendants (38,2% des 131 femmes interrogées) sont victimes de discrimination et de mauvais services de la part du personnel de santé lorsqu'ils cherchent à se faire soigner en utilisant la carte IDpoor.

Les questions soulevées concernant ces préoccupations sont les suivantes: Quelle est la prochaine étape pour les travailleurs du sexe indépendants? Seront-ils couverts par l'assurance sociale, et si oui, l'État paiera-t-il pour eux? Qu'en est-il des autres travailleurs du secteur informel, des pauvres, des personnes âgées, des personnes handicapées, des enfants, des femmes et de ceux qui ont des revenus irréguliers? Comment des soins de santé efficaces leur seront-ils dispensés?

■ La protection sociale et les écarts

L'adoption et la mise en œuvre de la protection sociale ne peuvent répondre qu'à une partie des besoins de la population. Cependant, le système actuel suscite un certain nombre de préoccupations.

Tout d'abord, il n'existe toujours pas de mesure ou de procédure globale et claire pour garantir que des groupes de personnes tels que les travailleurs du secteur informel (y compris les travailleurs du sexe et les agriculteurs), les personnes ayant des revenus irréguliers, les jeunes, les personnes âgées et tous les

pauvres aient accès à des services sociaux de base gratuits et/ou abordables, ainsi qu'à des prestations de sécurité sociale telles que les pensions et autres aides/subventions nécessaires. Les travailleurs informels et les personnes à revenus irréguliers ne sont toujours pas couverts, bien que certains bénéficient de l'assistance sociale. Deuxièmement, le système de sécurité sociale contributif, bien qu'obligatoire et payé par les employeurs (pour les accidents du travail et l'assurance maladie) par le biais des assurances sociales, alourdit la charge supportée par les citoyens en sus des impôts.

Enfin, le cadre actuel de protection sociale ne prévoit pas l'accès gratuit et/ou abordable à d'autres services essentiels tels que le logement, l'eau, l'électricité, le transport, etc. Ces services essentiels sont cruciaux pour garantir la satisfaction des besoins fondamentaux des personnes, notamment des travailleurs et travailleuses migrants pauvres, et doivent être inclus dans les programmes de protection sociale. ■

■ Bibliographie

Cambodia, Addressing the Skills Gap, Employment Diagnostic Study por OIT & ADB, 2015 Health Financing Profile (Mayo de 2016).

The Universal Declaration of Human Rights (UDHR), Artículos 22 y 25.

The International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, Artículo 9.

World Social Protection Report 2017-2019, Universal Social Protection to Achieve Sustainable Development Goals, OIT 2017. [\[online\]](#)

Health and Life, Experiences of Sex Workers and Entertainment Workers, por Women's Network for Unity, Abril de 2018.

Health and Life, Experiences of Sex Workers and Entertainment Workers, por Women's Network for Unity, Abril de 2018.

La protection sociale fonctionne-t-elle pour les femmes en Afrique australe?

par Mercia Andrews

La 63e session de la Commission de la condition de la femme (CSW 63), qui s'est tenue au siège de l'ONU à New York du 11 au 22 mars 2019, a porté sur « les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et aux infrastructures durables pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ».

Alors que l'Assemblée des femmes rurales (RWA) d'Afrique australe se préparait à la CSW 63, nous sommes partis du principe que les femmes, en particulier les femmes rurales pauvres, ont besoin de toute urgence d'un système étendu de protection sociale qui réponde aux conditions d'appauvrissement et de marginalisation dans lesquelles elles vivent. Pour les femmes rurales, chaque jour est une lutte pour la survie car elles sont soumises à des privations économiques, écologiques et sociales, ainsi qu'à des risques et à une vulnérabilité extrême.

Depuis une dizaine d'années, la RWA se bat pour que les femmes puissent vivre dignement et de manière indépendante, à l'abri du besoin. Les femmes de la RWA d'Afrique australe (Afrique du Sud, Lesotho, Malawi, Zimbabwe, Zambie, Swaziland, Namibie, Mozambique et Maurice) ont toutes confirmé l'existence d'une forme de protection sociale dans leurs pays respectifs. Souvent, les systèmes de protection sociale prennent la forme de transferts en espèces tels que les pensions sociales de vieillesse, les pensions alimentaires pour enfants et les allocations d'invalidité.

Les jeunes femmes signalent que la distribution des transferts en espèces est souvent inéquitable en raison de la corruption et des malversations de l'administration dans certains des pays. Elles



photo | Elitre | USAID Africa Bureau

font également état d'un accès limité aux services de base tels que les soins de santé primaires, l'enseignement primaire, l'eau, l'assainissement et d'autres aides comme les programmes d'alimentation dans les écoles publiques.

Dans de nombreux cas, l'enseignement public de qualité n'est plus gratuit et les services de santé publique s'effondrent et nécessitent des ressources supplémentaires. Il existe un besoin urgent d'installations pour les populations vieillissantes ainsi que de services de garde d'enfants, en particulier dans les zones rurales. Les rapports nationaux présentés à la CSW 63 ont révélé que l'accès, la disponibilité et la distribution de la protection sociale en Afrique australe sont inégaux et souvent extrêmement précaires. Les données recueillies ailleurs montrent qu'à mesure que les services publics de protection sociale tels que la santé, l'éducation et l'aide sociale sont dévalorisés et deviennent la proie de mesures d'austérité, le nombre de prestataires privés de ces services augmente dans la région. L'augmentation de l'offre privée de services de santé, d'éducation et de protection

sociale alimente les inégalités. Les femmes des secteurs ruraux et agraires qui mènent une vie précaire restent en marge et subissent des inégalités plus accentuées.

Malgré cela, les femmes présentes à la CSW 63 ont également convenu que les programmes de protection sociale étaient essentiels compte tenu de l'ampleur de la pauvreté, notamment rurale, des inégalités et du chômage qui prévalent dans la région. Dans la plupart des pays, le chômage des jeunes, en particulier des jeunes femmes, est extrêmement élevé. Frappées par les crises environnementales et épidémiologiques telles que le VIH/SIDA, les femmes des zones rurales subissent les pires conséquences des sécheresses, des inondations, des famines et du manque d'accès aux services de santé et d'éducation. Le manque de transports et d'infrastructures sociales connexes renforce également leur dislocation spatiale, sociale et économique.

Bien que de nombreux États africains aient signé les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui visent à mettre fin à la « pauvreté dans le monde d'ici à 2030 », la RWA considère que cela relève de l'utopie. Elles affirment que le Nord doit s'engager davantage à promouvoir des changements fondamentaux qui pourraient contribuer à combler les écarts considérables entre les systèmes de protection sociale du Nord et du Sud.

La RWA estime qu'une protection sociale beaucoup plus importante est nécessaire, un système qui donne des moyens d'action et ouvre des espaces aux femmes rurales, en particulier aux jeunes femmes.

Pour cela, il faut que les femmes s'expriment d'une voix forte et organisée, capable de s'articuler et de s'organiser autour de demandes clés telles que l'offre de bons services de garde d'enfants et d'aide à l'enfance.

Si l'accès à des soins de santé publics décents et à des transports publics abordables peut certainement aider, cela ne suffit pas. Il est

urgent que les gouvernements africains repensent et élargissent la portée de ce qui est nécessaire. En Afrique du Sud, par exemple, l'allocation de soutien aux enfants a largement contribué à aider les femmes pauvres sans emploi, mais les femmes préféreraient de loin avoir accès à un travail et à un salaire décents. Dans les zones rurales d'Afrique australe, l'accès à la terre pour la production, avec la sécurité d'occupation de la terre par les femmes elles-mêmes, est essentiel à leur autonomisation. Non seulement les femmes rurales ont ainsi le contrôle de la production, mais aussi elles deviennent indépendantes du « mari », de la famille et de l'État, et échappent aux relations de pouvoir patriarcales. Les femmes considèrent que cela leur donne la possibilité de participer activement à l'économie et de générer des ressources qui leur permettent de prendre des décisions concernant leur vie. Les transports publics ont également été perçus comme un pilier important du soutien social, en offrant la mobilité et les conditions d'accéder au travail, à la formation et à l'éducation.

Enfin, la RWA estime qu'il est important de défendre et d'étendre l'accès actuel aux services de base, notamment l'eau, l'électricité et l'assainissement, l'éducation publique, les soins de santé et les aides sociales. Les services de protection sociale offerts par le service public devraient également être accessibles et fournis sur la base de critères transparents, afin de surveiller les pratiques de corruption et de demander des comptes aux agents publics. Il est également important de veiller à ce que les bénéficiaires des services publics soient traités avec respect et que leurs droits fondamentaux soient protégés. ■

■ Bibliographie

Report of the Rural Women Assembly preparation for the 63rd session of the Commission for the Status of Women (2019).

L'Argentine dans le nouveau cycle néolibéral depuis décembre 2015: La sécurité sociale recule.

par Nuria Ape, Bruno Bagnarelli, Diego Oliveira et Flora Partenio

photo | Flora Partenio



Depuis l'arrivée de Mauricio Macri à la présidence de l'Argentine en 2015, on assiste à un déclin soutenu de la sécurité sociale (entendue comme un système global de protection sociale) avec une diminution des niveaux de protection de la population en général. La période de l'administration Macri, de décembre 2015 à aujourd'hui, a été qualifiée par les experts de période d'« insécurité sociale », en référence au rôle absent de l'État pour garantir le droit à la sécurité sociale de chaque citoyen¹. Cette forte baisse est encore plus pressante dans les secteurs sociaux ou les catégories présentant un niveau plus élevé de vulnérabilité sociale², tels que: les retraités et les pensionnés avec des prestations

minimales; les bénéficiaires de prestations non contributives; les personnes handicapées; les enfants ayant droit à l'Allocation universelle par enfant (AUH, selon son acronyme espagnol) pour la protection sociale, accordée aux ménages dont les membres travaillent dans le secteur informel ou sont au chômage; les femmes enceintes qui bénéficient de l'Allocation de maternité pour la protection sociale (AEPP, selon son acronyme espagnol); et les personnes transgenres et travesties qui n'ont pas accès aux prestations minimales en matière de santé, actuellement, ni à l'avenir aux pensions, aux prestations de retraite et à la « réparation historique » des pensions³.

C'est le résultat attendu d'un programme néolibéral marqué par la promotion effrénée des entreprises financières au détriment des activités génératrices de revenus (à l'exception de celles strictement primaires et/ou extractives), conduisant ainsi à un endettement croissant, renforcé (en termes de dette publique et de conditionnalités des politiques souveraines) par l'accord signé avec le FMI en 2018 pour le plus grand prêt de l'histoire de cette institution financière.

Dans ce contexte, le coût de la vie augmente fortement, le pouvoir d'achat des revenus est en baisse et le taux chômage à deux chiffres poursuit sa hausse, avec des niveaux plus élevés pour les femmes et des conséquences dramatiques pour la jeune génération. Cela se reflète dans la dimension de la pauvreté de revenu⁴ qui a atteint 35,4% de la population au premier trimestre de 2019 (INDEC, 2019). Le cas argentin présenté ici est un exemple de l'impact des politiques néolibérales sur les systèmes de protection sociale et de la manière dont les conditionnalités du FMI opèrent dans ces processus.

Modification de la formule de mobilité des retraites à la demande du FMI

La formule de mobilité de la retraite (qui détermine l'augmentation périodique de la valeur monétaire des revenus de la retraite) a été remplacée par une nouvelle formule approuvée par le Congrès national en décembre 2017, alors que les manifestations contre la réforme des retraites étaient réprimées. Cela a entraîné une baisse du pouvoir d'achat des retraites d'environ 19,1% en 2018 par rapport à la mesure officielle de l'inflation.

Cette baisse s'est répercutée sur le sous-système des allocations familiales qui prévoit des transferts en espèces par enfant

et concerne les travailleurs formels, les contribuables individuels⁵, les travailleurs de catégories spécifiques comme les travailleurs agricoles, les employés de maison, les travailleurs saisonniers, les travailleurs du secteur informel et les bénéficiaires de pensions, car dans tous les cas, l'équation des prestations de mobilité est la même.

Dans le même temps, il y a eu une réduction des recettes fiscales qui financent le système de sécurité sociale, ainsi qu'une politique subtile mais soutenue et permanente affectant les actifs du Fonds de garantie de la durabilité (FGS, selon son acronyme espagnol)⁶ par le biais de ventes d'actifs, de placements à rendement incertain ou de prêts au Trésor et à d'autres entités gouvernementales. Cette situation menace sérieusement la viabilité financière, à long et moyen terme, du seul système de sécurité sociale qui offre une couverture nationale et, par conséquent, l'avenir des retraités et des pensionnés ainsi que les autres prestations et/ou programmes liés au FGS.

En outre, la stagnation de la valeur réelle du salaire minimum (qui équivaut à moins de 50% du panier alimentaire moyen) entraîne la dépréciation de la couverture économique fournie par le sous-système d'indemnisation du chômage pour les personnes qui ont perdu leur emploi.

À la mi-2018, il y a eu une tentative de réduire le nombre de prestations liées à la protection intégrale des familles, qui est spécifiquement protégée par le système constitutionnel en vigueur qui soutient les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'intention était d'éliminer les tranches qui favorisaient certaines zones ou régions du pays en raison de leurs désavantages reconnus en termes de génération de revenus et/ou de conditions climatiques.



Cette mesure, prise au niveau administratif, a été retirée à la suite de décisions de la justice qui l'ont abrogée et de projets de loi qui l'ont légalement désavouée.

Outre la tentative de réduire les allocations familiales par zones différentielles, l'administration Macri a continué à pousser dans cette direction et a entrepris de suspendre les prestations pour les secteurs vulnérables, en particulier les personnes handicapées qui sont constamment sur la sellette depuis la mi-2016⁷. Entre 2017 et 2018, le gouvernement a réduit plus de 170 000 pensions d'invalidité et a publié une résolution qui a établi une série de conditions d'éligibilité supplémentaires pour les pensions d'invalidité, qui vont à l'encontre des principes fondamentaux des droits de l'homme⁸. Heureusement, des décisions judiciaires passées par les tribunaux ont stoppé les tentatives de couper les bénéfices des pensions d'invalidité déjà accordées et celles-ci sont actuellement toujours en vigueur.

■ Appauvris et endettés

Les mesures socialement régressives énumérées ci-dessus ont commencé en 2016 avec la restriction et la réduction du pourcentage du coût des médicaments des

personnes âgées couvert par les plans de santé de l'Institut national des services sociaux pour les retraités et les pensionnés (PAMI, selon son acronyme espagnol). Dans le même temps, la déréglementation du prix de ces articles a entraîné une augmentation d'environ 25% en sus du taux d'inflation après trois ans et demi d'administration Macri. Dans ce contexte d'inflation accélérée, le coût des médicaments essentiels pour les personnes âgées a également augmenté de plus de 300%.

Depuis juillet 2017, le gouvernement a également étendu les programmes de microcrédit pour faire face aux dépenses essentielles des personnes recevant des prestations non contributives. Les secteurs qui reçoivent actuellement des revenus réduits ont pu accéder à des prêts de microcrédit pour pouvoir couvrir les dépenses de base telles que l'alimentation, la santé et l'augmentation des tarifs des services publics. On remarquera que la plupart des personnes endettées par ce programme sont des femmes issues de secteurs bien connus pour avoir besoin de soutien.

■ Les femmes comme variable d'ajustement possible

L'administration précédente (2003-2015) avait lancé un plan d'inclusion des pensions qui a permis aux personnes qui n'avaient pas suffisamment cotisé à leur plan de retraite de rejoindre le système de sécurité sociale. Ce programme leur permettait de percevoir une pension et de payer des impôts grâce à un système de « moratoire ». Bien que cette prestation soit disponible tant pour les hommes que pour les femmes, ce sont surtout les femmes qui y ont adhéré (86% du nombre total).

C'était la conséquence directe d'une surreprésentation des femmes dans l'emploi informel ainsi que dans les travaux domestiques et de soins non rémunérés, ce

“L’inexistence du rôle de l’État pour garantir l’accès aux droits renforce les inégalités de genre dans le monde du travail et de la sécurité sociale.”

qui signifie que peu de contributions avaient été apportées à leurs plans de retraite (CELS et al., 2018). Bien que la mesure ait été présentée comme étant de portée globale, elle était populairement connue sous le nom de « plan de retraite pour les femmes au foyer », reconnaissant que les femmes ont historiquement souffert d’inégalités sur le marché du travail et d’une plus faible participation au secteur formel de l’économie.

Une autre initiative du gouvernement qui a entraîné des reculs en matière de sécurité sociale a été, en 2016, le programme nommé à tort « Programme national de réparation historique pour les retraités et les pensionnés » qui menace le système de sécurité sociale. Ce programme a prolongé de trois ans le moratoire sur les pensions susmentionné, mais uniquement pour les femmes, en incorporant dans le même temps de nouvelles exigences en termes de vérification des actifs et en restreignant progressivement la couverture. Pour les exclus (hommes et femmes qui ne remplissaient pas les nouvelles conditions), une pension universelle pour les personnes âgées (PUAM, selon son acronyme espagnol) a été mise en place. Il s’agit d’une prestation qui représente 80% du revenu minimum de retraite et qui exige la vérification de la vulnérabilité sociale. De plus, les bénéficiaires ne peuvent pas être salariés et doivent également résider dans le pays. Entre autres limitations, elle n’est pas

transférable en cas de décès. De plus, pour les femmes, la PUAM a imposé une autre exigence néfaste: l’âge pour avoir droit à la prestation a été augmenté de cinq ans, passant de 60 à 65 ans, ce qui est incompatible avec l’âge requis par le moratoire.

En cohérence avec ces mesures, le gouvernement a annoncé pour juillet 2019 la suppression de la « retraite des femmes au foyer. » Toutefois, en raison de la large mobilisation des secteurs sociaux, en particulier du mouvement féministe, l’administration Macri a été contrainte de prolonger cette prestation jusqu’en 2022.

L’inexistence du rôle de l’État pour garantir l’accès aux droits renforce les inégalités de genre dans le monde du travail et de la sécurité sociale. La fin du moratoire sur les retraites aurait empêché l’accès des femmes aux prestations de retraite. Cependant, bien que le système de moratoire ait été prolongé, la manière dont la mesure est conçue, ainsi que l’imposition de nouvelles exigences économiques, y ont restreint l’accès.

Ce changement dans la qualité des droits creuse le fossé entre les personnes incluses dans le marché du travail formel et celles qui, comme les femmes, ont eu des interruptions de carrière. Cela représente un recul pour les femmes qui ont eu accès au moratoire entre 2003 et 2016, quand 1 796 439 femmes

ont pris leur retraite. La réduction des prestations du moratoire n'est rien d'autre que l'oppression patriarcale subie par les travailleuses qui ont consacré la majeure partie de leur vie aux tâches ménagères et aux soins non rémunérés⁹. Cela aggrave encore les inégalités sociales et de genre et place l'Argentine en position de non-conformité à l'égard de la Convention N°102 de l'OIT sur la sécurité sociale et de non-respect des recommandations du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, en raison de l'impact de ces politiques économiques sur les DESC en Argentine¹⁰.

Enfin, il ne fait aucun doute que nous assistons à une période de régression du gouvernement argentin en matière de politiques d'inclusion et de protection sociales, qui se traduit par la dépréciation des prestations en général, la diminution des financements et le recul de la tendance à l'universalisation de la sécurité sociale, entre autres effets. Cette situation viole de manière flagrante les normes qui découlent de l'engagement de l'État dans le sens d'incorporer des instruments internationaux de protection des droits de l'homme et la règle constitutionnelle comme mécanisme de réaffectation des revenus. ■

Notes

1- Voir: Miguel Fenández Pastor, page 12, 31 octobre 2018.

2- Par exemple, et, comme expliqué plus en détail dans la section suivante, en décembre 2017, la formule d'actualisation de la valeur monétaire des transferts reçus par cette population a été modifiée, entraînant une perte de valeur en termes réels. En 2018, alors que les transferts ont augmenté de 28,5%, l'indice général des prix a augmenté de 47,6 %. Sources: ANSES; UNDAV [\[online\]](#).

3- « Réparation historique » selon les termes compris par la communauté des personnes transgenres. Le précédent le plus récent de ce type de mesure peut être

observé en Argentine, au niveau infranational, dans la province de Neuquén, par le biais d'un programme qui reconnaît qu'« il y a eu et qu'il y a une violation systématique des droits des personnes transgenres, et tente de compenser la négligence de l'État par une contribution financière mensuelle et l'accès aux soins de santé ». [\[online\]](#)

4- Comme déjà mentionné, selon l'INDEC, l'inflation globale en 2018 était de 47,6%.

5- Le régime fiscal simplifié pour les petits contributeurs est un système qui unifie et simplifie les impôts pour les travailleurs indépendants à faible revenu. Les obligations fiscales et sociales sont satisfaites par le paiement d'une seule mensualité : [\[online\]](#)

6- Le FGS est formé d'un portefeuille d'actifs financiers, de participations dans différentes sociétés et d'autres actifs, dans le but d'assurer la viabilité financière du système de sécurité sociale à long et moyen terme, et la mise en œuvre de programmes de sécurité sociale (prêts au logement, aides financières aux étudiants pour soutenir la conclusion des études, fournitures informatiques pour le secteur de l'éducation, soutien à des projets générateurs de revenus du secteur privé, soutien à des projets d'énergie et d'infrastructures du secteur public, etc.); il a perdu un montant d'environ 31 041 millions de dollars entre décembre 2015 et octobre 2018: [\[online\]](#)

7- Voir: [\[online\]](#)

8- Données issues de la présentation de l'IDA lors de la 64^e session du Comité DESC de l'ONU, à Genève, 2018.

9- CEPA (2019) « De Pobreza Cero a pobreza cien mil, análisis de la Pensión Universal de Adultos Mayores como reemplazo de la moratoria previsional para el acceso a la jubilación » (De la pauvreté zéro à la pauvreté cent mille, analyse de la pension universelle pour les adultes âgés comme remplacement du moratoire des pensions pour permettre l'accès aux prestations de retraite). Mars.

10- En ce sens, voir le rapport présenté par CELS, DAWN et d'autres organisations de la société civile à l'ONU en 2018. [\[online\]](#)

Protection sociale et éradication de la pauvreté dans les États insulaires du Pacifique: Une nouvelle mode ou une vraie solution?

par Claire Slatter



L'adoption du langage et des politiques de « protection sociale » n'a commencé que récemment à se refléter dans la pensée et la pratique de développement des États insulaires du Pacifique, à la suite de leur promotion par les institutions financières internationales et régionales et les organismes donateurs en tant qu'instrument politique de lutte contre la pauvreté et, depuis 2016, en tant que moyen d'atteindre à la fois l'ODD 1 (Mettre fin à la pauvreté) et l'ODD 8 (Croissance économique inclusive).

Selon le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), le plus grand donateur de la région Pacifique, la protection sociale est « un espace relativement nouveau pour le programme d'aide australien, mais qui gagne en importance dans la région indo-pacifique. »

Le DFAT met désormais en avant la protection sociale - qu'elle prenne la forme de « transferts d'argent et de nourriture, d'un actif générateur de revenus (tel que le bétail), de rémunération du travail ou autres types de transferts » (qui peuvent être conditionnés par la fréquentation scolaire ou l'accès aux services de santé infantile) - comme « l'une des réponses clés à la réduction de la pauvreté et au soutien d'une croissance économique inclusive ». Le programme d'aide australien sera fortement axé sur « le soutien aux initiatives qui fournissent des transferts réguliers et prévisibles en espèces ou en nature aux individus, aux ménages et aux communautés dans nos pays partenaires ».

La promotion de la protection sociale, dans le but commun de réduire la pauvreté et de parvenir à une croissance économique inclusive, repose sur l'idée qu'elle « débloquera... le potentiel

économique des plus pauvres » et aidera les pauvres « à acheter suffisamment de nourriture pour pouvoir travailler dur, à obtenir de moyens de transport pour accéder aux opportunités de travail et à acheter des biens pour investir dans des activités génératrices de revenus ».

Il s'agit de l'interprétation par les institutions financières internationales du plaidoyer de longue date de l'Organisation internationale du travail en faveur d'un renforcement des socles de protection sociale dans tous les pays, dans un contexte où la mondialisation contribue à la dégradation des salaires et des conditions de travail et à l'écart grandissant des revenus. Si la pression mondiale exercée par les banques de développement et les organismes donateurs en faveur de la protection sociale des citoyens des pays à revenus faibles et moyens tout au long des différentes phases de leur vie (approche fondée sur le cycle de vie) est une évolution positive de la réflexion politique mondiale, on peut lui reprocher de ne pas s'attaquer aux causes structurelles des niveaux extrêmes de pauvreté et d'inégalité que nous observons aujourd'hui, qui résident dans des politiques macroéconomiques inéquitables et appauvrissantes. Ces politiques, qui ont été appliquées dans les États insulaires du Pacifique au cours des 25 à 30 dernières années, ont entraîné des pertes d'emplois substantielles dans le secteur formel, une baisse des salaires réels et du niveau de vie, une dépendance croissante à l'égard des moyens de subsistance du secteur informel et des inégalités croissantes de revenus.

L'idée de l'existence de la pauvreté dans les pays insulaires du Pacifique a longtemps été rejetée - on soutenait que les systèmes de propriété foncière communale dans les pays insulaires du Pacifique et les moyens de subsistance qu'ils procuraient aux habitants des zones rurales signifiaient que tout le monde avait la possibilité de vivre de la terre. Cependant, pour une majorité croissante de pays comme les Fidji, où des générations sont nées et ont été élevées en dehors de leurs villages ancestraux à cause de la migration urbaine, la possibilité de vivre de la

terre relève de l'imaginaire plus que du réel. Il est désormais généralement admis qu'il existe un problème de pauvreté, aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines et qu'il ne peut plus être ignoré ou désigné sous l'euphémisme de « difficultés ».

Dans ce contexte, un inventaire des programmes de protection sociale non-contributive en Asie et dans le Pacifique a récemment été publié conjointement par le Centre international pour la croissance inclusive et l'UNICEF, avec le soutien du gouvernement australien et de socialprotection.org.

Le tableau présenté dans l'inventaire régional est très diversifié. Les pays insulaires du Pacifique qui continuent d'être associés à un pays développé (ancien colonisateur/administrateur/fiduciaire) bénéficient généralement d'un éventail plus large de prestations de protection sociale, qui sont plus généreuses, se rapprochant des types d'aide sociale fournis dans les pays métropolitains auxquels ils restent liés. Les régimes de protection sociale au sein des autres États couverts par l'inventaire tendent à refléter les capacités économiques et/ou les impératifs politiques nationaux, ou bien la volonté politique¹.

Par exemple, et pour donner une idée des grandes inégalités en matière de prestations sociales entre les PIP, les îles Cook, un État autonome en libre association avec la Nouvelle-Zélande, dont la population est estimée à 17 700 habitants en 2019, disposent de huit programmes de protection sociale, dont le coût total s'élève à plus de 35,8 millions NZD par an. Niue, un État autonome similaire en libre association avec la Nouvelle-Zélande, dont la population résidente est beaucoup plus faible (seulement 1 500 habitants), dispose de six programmes de protection sociale. Comme les îles Cook, Niue, qui est l'un des trois pays « royaume », bénéficie d'une aide substantielle de la Nouvelle-Zélande et ses généreux programmes de protection sociale sont similaires à ceux offerts aux Néo-Zélandais.

À l'autre bout du spectre, Kiribati, le plus grand État océanique du Pacifique, dont la ZEE couvre plus de 3 millions de kilomètres carrés, est l'un des trois atolls indépendants de la région les plus menacés par l'élévation du niveau de la mer induite par le changement climatique. Avec une population de 109 693 habitants en 2015, Kiribati a mis en place trois modestes programmes de protection sociale non contributifs: une subvention au fonds de coprah pour les producteurs de coprah introduite au milieu des années 1990, fournie par le biais d'un prix minimal d'achat du coprah et dont le coût s'élevait à 4,54 millions de dollars australiens en 2009; une allocation mensuelle en espèces pour les citoyens âgés de plus de 65 ans (dont plus de 50 % sont des femmes) dans le cadre d'un régime de fonds pour les personnes âgées introduit en 2004 et dont le coût s'élevait à 2,9 millions de dollars australiens en 2016; et l'éducation gratuite (à partir de 2016), précédemment connue sous le nom de subvention des frais de scolarité, dont le coût s'élève à environ 2,3 millions de dollars australiens par an.

Les Fidji, qui comptent près de 900 000 habitants (Banque mondiale 2019), sont le seul pays insulaire du Pacifique à disposer d'un régime d'aide sociale de longue date financé par l'État, mis en place initialement pour soutenir les citoyens démunis, qui étaient à l'origine des personnes âgées, anciens travailleurs sous contrat originaires d'Inde, sans famille pour les soutenir. Les Fidji sont également le seul État insulaire du Pacifique à disposer d'un fonds de prévoyance national contributif de longue date (basé sur les contributions combinées des employeurs et des employés) qui comprend une option de retraite pour les membres lorsqu'ils atteignent l'âge de 55 ans.

Ce régime a fait l'objet d'une « réforme » controversée en 2011, avec une réduction de moitié des paiements de pension, afin d'en assurer la pérennité.

L'inventaire identifie cinq programmes de protection sociale non-contributive aux Fidji, dont le coût total s'élève à 83,2 millions de FJD par an. Il s'agit de: un transfert monétaire «Soins et protection » conditionnel et accordé

en fonction des ressources et une subvention alimentaire pour les enfants à charge, qui doivent être scolarisés et ne pas être privés de leurs droits à l'éducation, à la santé et à d'autres besoins fondamentaux (introduit en 2008); une subvention pour les tickets de bus (depuis 2011); un régime de prestations de pauvreté (comprenant un transfert monétaire conditionnel plus une subvention alimentaire et un programme de formation professionnelle pour lequel un peu plus de 38 millions de FJD ont été alloués dans le budget 2018-2019), qui a remplacé un programme d'aide aux familles géré de longue date par le département des affaires sociales et dont les femmes (constituant 55% des bénéficiaires) ont principalement bénéficié en 2017; un régime de pension sociale pour les personnes âgées qui n'ont pas de source de revenus et ne sont pas bénéficiaires d'une aide gouvernementale ou d'une pension (depuis 2013); et un bon alimentaire pour les femmes enceintes en milieu rural qui se rendent régulièrement dans des établissements ruraux, afin d'améliorer la santé maternelle (depuis 2014).

Une fiche d'information sur la protection sociale aux Fidji produite par le Mouvement des droits des femmes des Fidji (FWRM) en février 2019, identifie une liste beaucoup plus large de régimes de protection sociale aux Fidji, au nombre de 48 au total, illustrant le fait que les définitions de la protection sociale varient considérablement. Conformément à l'approche plus large et axée sur le cycle de vie de la protection sociale de la CESAP, l'inventaire du FWRM répertorie parmi les programmes de protection sociale non contributifs des Fidji les différents programmes de bourses d'études et de prêts pour l'enseignement supérieur; la vaccination contre le VPH, les contrôles sanitaires dans les écoles, le dépistage du cancer, la subvention de la dialyse et les programmes d'orientation vers des traitements à l'étranger ; ainsi que les programmes de subventions pour les jeunes entrepreneurs et les micro et petites entreprises; l'aide au logement social, les services d'aide juridique et la dispense des frais de justice pour les affaires de droit familial. Ce cadrage plus large de la protection sociale donne une image très positive des Fidji.



Que pouvons-nous attendre de la mise en œuvre de nouvelles approches de protection sociale dans les États insulaires du Pacifique? Les transferts d'argent liquide ne sont-ils que la dernière mode en matière d'approches de réduction de la pauvreté (et d'aide humanitaire), ou sont-ils la clé pour mettre fin à la pauvreté? Peut-on mettre fin à la pauvreté et aux inégalités sans changer leurs causes structurelles? On sait que les effets multiplicateurs des transferts monétaires conditionnels, dans le cas du Brésil (sous le gouvernement de Lula), ont contribué à améliorer le bien-être familial des plus vulnérables. Mais il semble que nous ne soyons pas disposés à abandonner les politiques économiques dominantes qui sont à l'origine de l'extrême aggravation des inégalités et à nous concentrer sur la réorientation des économies nationales vers la création d'emplois, l'amélioration des salaires et des conditions de travail, le retour à une fiscalité progressive et le rétablissement du «salaire social» (éducation gratuite, soins de santé gratuits, logements subventionnés, etc.) du passé pour parvenir à un partage plus équitable de la richesse nationale (et mondiale).

Malgré les nombreux régimes de protection sociale des Fidji, avec le salaire horaire minimum de 2,68 FJD les travailleurs fidjiens ne perçoivent qu'un salaire dérisoire de 107,20 FJD pour une semaine de 40 heures, ce qui est bien inférieur au seuil de pauvreté des besoins fondamentaux.

Les programmes de protection sociale très diversifiés des États insulaires du Pacifique qui ont été détaillés dans l'inventaire régional sont apparus dans des contextes politiques et historiques différents. Aucun d'entre eux n'était lié de quelque manière que ce soit à un programme de croissance économique. Leur impact sur le genre n'a jamais été évalué.

Les nouveaux programmes de protection sociale impliquant des transferts d'argent seront très certainement suivis et évalués pour leurs impacts sociaux (et d'égalité des sexes) ainsi qu'économiques. Il sera intéressant de voir si, sans le fardeau de la dette et les tensions intracommunautaires qui accompagnent généralement les programmes de microcrédit, les bénéficiaires de transferts d'argent et d'autres aides associées seront motivés et habilités à lancer eux-mêmes leurs propres activités génératrices de revenus et à sortir de la pauvreté. Il est toutefois peu probable que ces nouvelles approches de protection sociale permettent à elles seules d'atteindre l'objectif de l'ODD visant à mettre fin à la pauvreté. ■

■ Bibliographie

Social Protection in Asia and the Pacific: Inventory of Non-Contributory Programmes (2019).

International Policy Centre for Inclusive Growth, United Nations Development Programme (UNDP) and the United Nations Children's Fund (UNICEF).

Government of Cook Islands Statistical Bulletin, March Quarter, 2019 [\[online\]](#)

A further 62,000 Cook Islanders live in New Zealand [\[online\]](#)

■ Notes

[\[online\]](#)

[\[online\]](#)

Ibid.

Une crise de la protection sociale au cœur des tendances migratoires actuelles

par Masaya Llavaneras Blanco



Il est bien connu que les migrants sont souvent en marge des systèmes nationaux de protection sociale dans leur pays de résidence. Ils sont également susceptibles d'être en marge des systèmes de leur pays d'origine, soit par la pratique (ils ne les utilisent pas parce qu'ils n'y résident pas), soit par la loi. Il est également courant de constater que les femmes migrantes du Sud fournissent des soins rémunérés et non rémunérés et du travail reproductif (en tant qu'infirmières, nounous, personnel domestique et d'assistance aux personnes âgées, etc.) qui sont au cœur des systèmes de protection sociale dans les pays de résidence, en particulier, mais pas uniquement, dans le Nord. La main-d'œuvre migrante a joué un rôle fondamental dans la création et le

maintien des systèmes de protection sociale dans plusieurs pays de destination, par exemple les systèmes de santé britannique et néerlandais, qui reposaient sur des travailleurs de la santé indiens, caribéens et sud-africains. Un aspect qui n'a guère été abordé est la façon dont le déclin des systèmes formels et informels de services publics, d'infrastructures et de protection sociale est un moteur de la mobilité transnationale des femmes. En outre, la détérioration ou l'absence de politiques sociales fiables accroît le risque de s'embarquer dans des arrangements douteux de migration de la main d'œuvre qui, dans certains cas, sont liés à la traite des êtres humains et à d'autres voyages risqués qui relèvent de l'exploitation.

Une protection sociale médiocre entraîne des parcours migratoires précaires

La détérioration de la protection sociale et des systèmes de sécurité sociale sont des incitations essentielles à la mobilité humaine. Les personnes s'engagent souvent dans des voyages transnationaux à la recherche de stratégies pour couvrir les coûts des soins des personnes à leur charge dans leur pays d'origine. Par exemple, dans une étude qualitative récente sur les causes de la migration de millions de Vénézuéliens vers la Colombie, l'Équateur et le Pérou, 56,3% ont affirmé s'être lancés dans leurs voyages migratoires en raison du manque d'accès aux traitements médicaux et 63,9 % en raison de la faim (HCR-OIM 2019, Bermúdez, Mazuera-Arias, Albornoz-Arias, & Morffe Perez, 2018). L'affaiblissement ou l'absence des systèmes de protection sociale est un facteur clé de la traite des êtres humains. Même lorsque les femmes peuvent identifier des offres d'emploi transnationales risquées, la pression exercée pour couvrir les besoins en soins des personnes à leur charge les incite fortement à s'engager dans des voyages risqués et des systèmes d'exploitation du travail. Ce phénomène est flagrant dans les communautés appauvries de l'Ukraine postsocialiste (Hankivsky, 2011) ainsi que dans les économies néo libéralisées des années 1990 et du début des années 2000, comme en Haïti et en République dominicaine (Llavaneras Blanco, à paraître).

La privatisation des services de santé et d'éducation augmente la pression exercée sur les femmes pour qu'elles acceptent des conditions de travail plus éprouvantes en échange d'un revenu qui leur permettrait de couvrir les frais de scolarité, les traitements médicaux, les services funéraires, etc. Lors d'un entretien réalisé dans une ville frontalière haïtienne, une travailleuse domestique migrante haïtienne a expliqué pourquoi elle travaillait du côté dominicain de

la frontière malgré son statut de sans-papiers et les mauvaises conditions de travail: « Je travaille en tant que domestique [migrant] parce que la situation devient difficile quand on a des enfants et qu'on doit payer leur scolarité » (Llavaneras Blanco, à paraître). Pour elle, comme pour de nombreux migrants, l'absence ou l'affaiblissement des services sociaux accessibles a été un facteur déterminant de la précarité de la migration et des parcours de travail.

Une crise transnationale de la protection sociale

De plus en plus, les programmes de migration de la main-d'œuvre sont conçus de manière à réduire les voies d'accès à la citoyenneté dans les pays d'accueil et à assimiler la mobilité des personnes (migration) à la mobilité des biens (commerce). Cela a de multiples implications en termes d'accès à la sécurité sociale et à la protection sociale. Par exemple, il est fréquent que les travailleurs migrants contribuent financièrement à des systèmes de sécurité sociale qui ne les protègent pas, eux ou leur famille. Les travailleurs agricoles saisonniers au Canada, souvent originaires des Caraïbes et d'Amérique centrale, contribuent souvent à un système de sécurité sociale qui ne protège pas la majorité d'entre eux contre les accidents du travail (Marchitelli 2016). Cette forme d'exclusion se produit également dans les pays du Sud. Les travailleurs haïtiens âgés qui ont consacré le travail de toute leur vie à la production de sucre en République dominicaine meurent souvent sans avoir accès aux pensions auxquelles ils ont contribué tout au long de leur vie professionnelle (Leclerc, 2015). Cette situation touche les travailleurs masculins âgés à la retraite et généralement leurs veuves qui, dans la plupart des cas, sont elles-mêmes des migrants et se retrouvent dans des conditions d'extrême précarité, leur propre travail ayant été historiquement non comptabilisé et à peine rémunéré (Francisco, 2015).



Les travailleurs domestiques migrants sont parmi les moins protégés de la main-d'œuvre migrante. Les cas les plus graves se produisent en Arabie saoudite, où des travailleurs domestiques philippins et indonésiens ont été condamnés à mort (Agences, 2018, 2019) sans bénéficier d'une protection efficace de la part de leur pays d'origine.

Dans la plupart des cas, les travailleurs saisonniers et domestiques migrants ont tendance à vivre une grande partie de leur vie dans des pays où ils n'ont pas droit à la nationalité et ne sont donc pas en conditions d'être représentés et pris en compte politiquement. Parallèlement, la main-d'œuvre domestique migrante constitue une part importante des plans de développement nationaux de leurs pays d'origine, en tant que source non négligeable de revenus étrangers.

En raison de leur dépendance à l'égard de la main-d'œuvre migrante, les pays d'origine peuvent compromettre leur capacité à défendre les droits de leurs travailleurs à l'étranger. Par exemple, les Philippines, l'Indonésie et le Sri Lanka ont mis en œuvre des mesures pour protéger leurs travailleuses à l'étranger, telles que des formations avant le départ, l'amélioration des services consulaires et des moratoires en cas de violence extrême à l'encontre de leurs ressortissants.

Toutefois, l'efficacité de ces mesures dépend fortement de leur position sur le marché international et de leur capacité à satisfaire leurs « clients » en ne les contrariant pas trop (Irlande, 2018). Dans ces cas, la présence de la société civile et de défenseurs de la justice de genre peut faire la différence dans la création de canaux de participation efficaces pour diverses parties prenantes (y compris les travailleurs migrants eux-mêmes) et de mécanismes transnationaux de protection sociale pour les travailleurs et leurs familles.

Les conclusions de la 63^e session de la Commission de la condition de la femme, qui s'est tenue en mars 2019, comprennent quelques remarques pertinentes concernant la situation des migrants dans le contexte de la protection sociale, de l'accès aux services publics et des infrastructures durables. Ces trois grands thèmes sont liés par la position cruciale qu'ils occupent pour la reproduction sociale et le maintien de la vie et jouent un rôle central en termes de mobilité humaine transnationale.

La CSW 63 a appelé les gouvernements à «adopter des politiques et des législations nationales en matière de migration qui tiennent compte de la dimension de genre et à protéger les droits fondamentaux de toutes les femmes et filles migrantes » (CSW, 2019, p.

13/22). Elle a lancé des appels significatifs à la coopération entre diverses parties prenantes, y compris les pays d'origine, de transit et de destination, pour que tous les migrants aient accès à des droits, à des documents et à la protection sociale, ainsi qu'à la création de stratégies globales de lutte contre la traite dans une perspective de droits de l'homme et de développement durable. Les importants défis posés par ces appels en matière de gouvernance nécessitent une attention particulière et la participation des groupes de la société civile, ainsi que l'octroi d'un espace aux personnes en déplacement, quel que soit leur statut juridique. Il est essentiel de prêter une attention particulière à la participation de ceux dont l'accès aux documents est compromis par les États mêmes qui sont censés les protéger. Les personnes ayant un statut juridique précaire et un accès limité aux papiers sont les plus vulnérables à l'exploitation.

La protection sociale est un aspect central de la mobilité humaine, en particulier pour les femmes qui ont été socialement désignées à prendre soin des personnes à leur charge, ce qui les pousse à travailler et à effectuer des déplacements qui les mettent souvent en position de danger et d'exclusion. Dans ce contexte, l'accès à la protection sociale dans le pays d'origine devrait être une priorité, car il défend le droit au développement et à y vivre dans des conditions de sécurité et de bien-être.

Parallèlement, il est fondamental de protéger les droits à la liberté de circulation, à la demande d'asile et à la nationalité, qui sont tous inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ces trois derniers droits sont de plus en plus menacés par la sécurisation de la migration et la précarisation croissante des droits des migrants et des travailleurs. Le droit à la protection sociale, à la sécurité sociale et au travail, quel que soit le statut juridique, sont des éléments clés dans la lutte pour les droits humains des migrants, et en particulier des

travailleuses migrantes qui se déplacent constamment en raison de leur situation personnelle. ■

Bibliographie

Agencies, A. J. a. N. (2018, Octobre 31). Indonesia protests Saudi execution of domestic worker. Al Jazeera. Extrait de [\[online\]](#).

Agencies, A. J. a. N. (2019). Filipina domestic worker executed in Saudi Arabia. Extrait de [\[online\]](#).

Agencies, A. J. a. N. (2019). Filipina domestic worker executed in Saudi Arabia. Extrait de [\[online\]](#).

Bermúdez, Y. S. J., Mazuera-Arias, R., Albornoz-Arias, N., & Morffe Perez, M. Á. (2018). Informe sobre la movilidad humana venezolana: Realidades y perspectivas de quienes migran. Extrait de CSW. (2019).

Social protection systems, access to public services and sustainable infrastructure for gender equality and the empowerment of women and girls. (E/CN.6/2019/L.3). New York.

Francisco, M. (2015, Juin 23). Marchan para exigir la entrega de pensiones a viudas de cañeros jubilados. Listín Diario. Extrait de [\[online\]](#).

Hankivsky, O. (2011). The dark side of care: the push factors of human trafficking. In R. Mahon & F. Robinson (Eds.), *Feminist ethics and social policy towards a new global political economy of care*. Vancouver: UBC Press.

Ireland, P. R. (2018). The limits of sending-state power: The Philippines, Sri Lanka, and female migrant domestic workers. *International Political Science Review*, 39(3), 322-337. doi:10.1177/0192512118755597

Leclerc, I. L. (2015, June 23). Cañeros reclaman que les paguen beneficios. Listín Diario. Extrait de [\[online\]](#).

Llavaneras Blanco, Masaya (2019) "Famn Pa Chita: Mobility, intimate labour, and political subjectivities among Haitian women on the move" PhD Thesis, Wilfrid Laurier University.

Marchitelli, R. (2016). Migrant worker program called 'worse than slavery' after injured participants sent home without treatment. CBC. Consulté sur le site [\[online\]](#).

Palmer, W., & Missbach, A. (2018). Enforcing labour rights of irregular migrants in Indonesia. *Third World Quarterly*, 1-18. doi:10.1080/01436597.2018.1522586.

UNHCR-IOM. (2019). Venezuelan outflow continues unabated, stands now at 3.4 million [Press release]. Extrait de [\[online\]](#).

Reculs 4.0 : Les défis de la protection sociale des travailleurs de plateforme

par Florencia Partenio

photo | Shutterstock



Des travailleurs de plateforme occupent le siège d'une société de livraison parce que l'entreprise voulait changer leur statut en indépendants. Après une grève, le secrétaire adjoint d'un nouveau syndicat de travailleurs des plateformes numériques se voit interdire l'accès au siège. Les syndicats bancaires affirment que les travailleurs des plateformes numériques de vente en ligne ne relèvent pas de la convention collective. Un jeune livreur migrant à vélo est écrasé dans la rue alors qu'il allait livrer une commande de Glovo. Des designers indépendants facturent leurs projets en bitcoins. Une femme assurait la subsistance de sa famille grâce aux revenus qu'elle percevait en louant sa maison par l'intermédiaire d'Airbnb, mais depuis quelques mois, elle est en concurrence avec les hôtes professionnels de la même ville. Les travailleurs d'Amazon se mettent en grève lors du Prime Day sous le mot d'ordre « Nous sommes des travailleurs, pas des robots! ». Ces situations réelles peuvent être observées dans des villes éloignées telles que Bogota, Barcelone, Buenos Aires, Lisbonne, Mumbai, Minnesota, Santiago du Chili, Padoue, New Delhi, Londres et/ou Manille. Cependant, les inégalités

Nord-Sud montrent les disparités entre l'offre et la demande de travail dans les plateformes. Même parmi les pays du Sud, il existe des différences stupéfiantes dans le coût de la main-d'œuvre, ce qui rend, par exemple, les services de freelance en Asie beaucoup plus abordables que ceux en Argentine.

Lorsque nous analysons en détail les particularités inhérentes à la « platformisation du travail », nous trouvons différentes dimensions qui doivent être considérées et localisées géographiquement lorsque nous évaluons les opportunités introduites par cette économie. Les récits qui font l'éloge de la « révolution 4.0 », de l'« économie collaborative », de l'« internationalisation du travail individuel » et du commerce électronique se heurtent à de sérieuses difficultés pour garantir les réglementations fiscales et du travail ainsi que la protection sociale des travailleurs qui trouvent une opportunité de revenu dans ce type d'activité. Cet article se propose de résumer ces défis à travers le prisme féministe du Sud, en considérant les positions des universitaires,

des activistes, des syndicats, des agences internationales et des réseaux mondiaux qui tentent d'unir leurs efforts face à l'avancée irréversible et incontrôlable de la technologie.

Révéléateur d'un manque de protection sociale

CLorsque nous parlons d'« économie de plateforme », nous établissons un lien avec les concepts de gig-economy, économie à la demande, crowdsourcing, micro-travailleurs, économie collaborative, « uberisation de l'emploi » et économie de l'accès.

Cependant, la diversité des tâches et des échanges effectués par le biais de ces plateformes a créé différents types de travail, de qualifications professionnelles, de construction de profils d'utilisateurs-consommateurs et d'utilisateurs-fournisseurs, de salaires, de temps disponible, d'évaluations des performances, etc. Ainsi, la première étape consiste à se concentrer sur le profilage et les typologies des plateformes.

Selon les éléments considérés, ce type d'emploi peut être classé en fonction de l'intensité de l'élément productif impliqué, soit le capital intensif, soit le travail intensif; ils peuvent également être classés en fonction du type de service rendu, soit virtuel, soit présentiel, et du type de qualifications que les travailleurs doivent avoir (Madariaga et al., 2019). Une étude récente de l'OIT (2019) introduit une spécification concernant le nombre de personnes impliquées, faisant la différence entre, d'une part, les plateformes basées sur le web et d'autre part, les plateformes basées sur la localisation. Dans le premier cas, les tâches à long terme sont attribuées à des indépendants ou bien un groupe de personnes se voit attribuer des micro tâches ou des tâches créatives basées sur des appels d'offres. Dans le cas des plateformes basées sur la localisation et les applications qui fonctionnent par géolocalisation, en revanche, la plupart des tâches sont distribuées entre des individus spécifiques, par le biais des applications, comme le transport (UBER), l'hébergement (Airbnb), la livraison (Glovo, Deliveroo, etc.) et les services à domicile (Taskrabbit, Zolbers) et celles attribuées à un groupe de personnes tendent à

être moins courantes, comme la réalisation de micro tâches au niveau local.

Les risques et les défis des tendances actuelles de « delabourisation », ou dégradation des conditions de travail dans les plateformes numériques ont été mis en garde par différents secteurs. L'OIT (2019) a même indiqué les défis à relever pour garantir un travail décent alors que les entreprises de plateformes numériques insistent sur le fait qu'il s'agit de « nouvelles » formes de travail, par opposition au travail traditionnel, précisément pour éviter la réglementation du travail. Compte tenu de ce contraste, nous présenterons une série de défis pour les droits du travail, la sécurité sociale et la protection sociale de ceux qui considèrent l'économie de plateforme comme une opportunité de générer des revenus ou d'obtenir des revenus supplémentaires, de travailler à domicile ou d'accommoder les horaires dans une « journée de travail flexible »:

L'impact sur les relations de travail

Le rôle des entreprises de plateforme est faussé, ne laissant apparaître que celui d'intermédiaire dans l'échange de biens et de services et occultant celui d'employeur. Ces plateformes mentionnent les termes participants, membres, entrepreneurs indépendants ou travailleurs autonomes ou indépendants. Cependant, le principal argument des travailleurs pour réclamer le paiement des cotisations fiscales est d'insister sur le fait qu'il existe une relation de travail soutenue et qu'il s'agit d'une fausse « autonomie ». Dans les pays du Nord, nous avons constaté une judiciarisation croissante des cas, des inspections du travail et des processus de régularisation en cours par le biais du recouvrement des impôts. Cependant, la situation dans les pays du Sud est extrêmement différente, en raison de la capacité de régulation défaillante de l'État et d'un contexte croissant de chômage, de précarité, de travail non déclaré et de travail informel. Les recherches menées dans les pays du Sud (Del Bono, 2018) indiquent que la création d'un statut ad-hoc (entre un employé et un entrepreneur) peut conduire à la légalisation de la « dé-laborisation », comme la proposition de réforme du travail que le

gouvernement argentin a essayé de promouvoir. Dans tous les cas, ces situations renvoient aux décalages entre un cadre réglementaire mondial et le pouvoir des entreprises numériques transnationales.

La carte de pointage portable¹ comme preuve de travail

La protection des travailleurs repose également sur la capacité à présenter des relevés des travaux exécutés tout au long de leur parcours professionnel. Dans le but de promouvoir la transparence numérique, la propriété et la portabilité des données des travailleurs devraient être garanties, permettant la disponibilité d'informations sur leurs activités professionnelles (CETyD et al., 2019, Scaserra, 2019.).

Défis de l'association syndicale, de la négociation collective et du dialogue social lorsque "l'algorithme est le patron"

Les travailleurs des plateformes qui fournissent des services en face-à-face et de géolocalisation ont vu leur liberté d'association menacée lorsqu'ils se sont réunis pour manifester contre leurs conditions de travail au quotidien (par exemple, en demandant des pauses ou une assurance accident) ou pour revendiquer le prélèvement de leurs contributions fiscales et de retraite. Pour ceux qui effectuent des micro-tâches ou qui vendent des produits par le biais de plateformes, il est fréquent qu'il n'y ait pas une personne de contact ou un superviseur dans l'entreprise avec qui parler. Dans d'autres cas, la syndicalisation elle-même est entravée par des styles de travail tels que le bureau à domicile et le travail à distance, ce qui est encore pire si l'on se réfère aux demandes de droit à la déconnexion (Scaserra, 2019.) Ce point est essentiel si l'on considère que ce type de main-d'œuvre est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Si la flexibilité des horaires était auparavant considérée un des points positifs des plateformes, actuellement celles-ci pénalisent les travailleurs qui rejettent

des commandes ou ne répondent pas aux demandes en ligne.

Cumul du travail rémunéré avec le travail domestique et le travail de soins non rémunéré

L'OIT (2019) indique que les deux raisons les plus fréquentes de rejoindre des plateformes sont « le complément du salaire perçu dans le cadre d'autres emplois » et « la préférence pour le travail à domicile ». Dans le cas des femmes, toutefois, l'OIT signale qu'elles ne peuvent travailler qu'à domicile compte tenu de la charge de travail que représentent les soins non rémunérés. La soi-disant « insertion professionnelle et numérique » aggrave les conditions de travail des femmes, avec des journées de travail interminables où elles cumulent travail rémunéré et non rémunéré, ce dernier étant amplifié par l'érosion des obligations de l'État (Gurumurthy et al. 2018); sans congé de maladie, congé de maternité ou congés payés et sans aucune certitude quant à leur avenir en matière de retraite. Contrairement à celles qui viennent du marché informel et qui accèdent au « micro-travail », les nouvelles travailleuses « freelance » interrompent leur carrière professionnelle pour « s'engager » dans un travail à distance depuis leur domicile et pour s'occuper de leurs enfants.

Ruralité et protection sociale

L'arrivée de plateformes numériques transnationales telles qu'Amazon dans le secteur de la distribution alimentaire comporte de nouveaux risques pour le secteur. Les problèmes réels d'écart entre les sexes sont renforcés en termes de compétences technico-sociales et de défis socio-économiques auxquels l'agriculture familiale, les petites entreprises et les coopératives dirigées par des femmes sont confrontées, notamment dans le secteur rural des pays du Sud (Gurumurthy et al. 2018).

Migration et droits

Les mécanismes de protection sociale à concevoir doivent tenir compte de la population migrante

travaillant dans les plateformes, dont la plupart n'ont pas de résidence légale, n'ont pas accès aux services de base et n'ont pas la possibilité de recevoir des prestations de pension et de retraite à l'avenir.

Renforcement de la division internationale sexuelle et raciale du travail

La dimension de genre a également façonné la main-d'œuvre des plateformes, avec des secteurs fortement masculinisés comme le transport et la livraison, et d'autres destinés à fournir des services et des soins aux personnes dépendantes, fortement féminisés². Ainsi, la division sexuelle-raciale du travail est renforcée pour les femmes qui rejoignent les plateformes de travail domestique, de garde d'animaux domestiques, ou de transport de personnes. Parallèlement, dans les pays du Sud, on trouve fréquemment des travailleurs qui dépendent exclusivement des revenus générés par les plateformes numériques et qui ne sont pas du tout protégés (pas d'assurance maladie, de plans de retraite ou de pension.) Seul un très faible pourcentage de travailleurs des pays du Sud bénéficie de retenues ou de pensions de retraite, 21% en Afrique et 32 % en Asie-Pacifique (OIT, 2019).

La nécessité d'intégrer des mécanismes pour faciliter la couverture des travailleurs ayant plusieurs employeurs.

Compte tenu de la division internationale sexuelle-raciale du travail et des disparités dans la capacité à être « compétitif » sur le marché (Gurumurthy et al. 2018), un autre défi consiste à garantir la protection sociale des travailleurs ayant des employeurs dans différents pays. En revisitant les défis, une question persistante s'oriente vers le chemin de la résistance. Face aux reculs en termes de protection sociale et de droits du travail, les outils d'organisation et de lutte collectives pourraient devenir obsolètes. Sur cette voie, des appels à la grève et des « blackouts » d'APP ont été organisés au niveau mondial; des litiges juridiques sont portés

devant les tribunaux du travail; des coopératives de livraison et de nouveaux syndicats ont émergé, et une coordination a commencé à se développer avec les travailleurs externalisés et les sous-traitants.

Les entreprises de plateformes numériques, au même titre que l'accaparement des terres, la dégradation de l'environnement, la propriété intellectuelle et la finance, font partie du modèle du capitalisme extractiviste (Sassen, 2017.) Ainsi, les stratégies d'organisation et de lutte doivent envisager comment ces entreprises opèrent à la jonction des niveaux local, régional et mondial et qui sont les décideurs politiques potentiels dans des contextes où il y a une capture des États par les entreprises. ■

Bibliographie

Del Bono, Andrea (2018) "El trabajo en las plataformas digitales: los riesgos de la uberización del empleo en tiempos de crisis" [Le travail sur les plateformes digitales: le risque d'ubérisation de l'emploi en temps de crise], Nodal.

Agenda urgente para una sociedad de trabajo [Agenda urgent pour une société du travail], IDAES-UNSAM/FES-Buenos Aires.

Gurumurthy, Anita Nandini Chami and Cecilia Alemany Billorou (2018) Igualdad de género en la economía digital [Égalité des sexes dans une économie numérique], ITF/DAWN.

Madariaga, J., Buenadicha, C., Molina, E. and Ernst, C. (2019) Economía de plataformas y empleo ¿Cómo es trabajar para una app en Argentina? [Économie de plateforme et emploi. Comment se passe le travail de plateforme en Argentine?], CIPPEC-BID – OIT, Buenos Aires.

ILO (2019) Las plataformas digitales y el futuro del trabajo. Cómo fomentar el trabajo decente en el mundo digital [Les plateformes numériques et l'avenir du travail. Comment promouvoir un travail décent dans un monde numérique], Geneva.

Sassen, Saskia (2017) "El mundo unificado por la regla dorada de la expropiación capitalista" [Le monde unifié par la règle d'or de l'expropriation capitaliste], Sin Permiso. Source URL (consulté le 2 septembre 2019) [\[online\]](#)

Scasserra, Sofia (2019) "Debates en torno al futuro del trabajo" Débats autour de l'avenir du travail], RT-UNAJ, Florencio Varela.

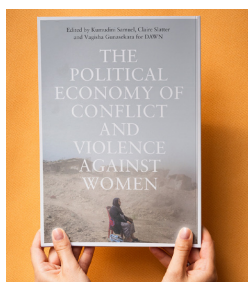
Sur le site web de DAWN

www.dawnnet.org



Égalité, qualité et responsabilité dans la promotion de la santé sexuelle et reproductive en Chine, en Inde et en Indonésie. Par le biais d'études de cas concrets concernant les trois pays les plus peuplés d'Asie, DAWN examine les politiques et les programmes qui ont fonctionné, ceux qui n'ont pas fonctionné et les défis permanents à relever pour faire avancer l'agenda de la santé et des droits sexuels et reproductifs, 25 ans après la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) du Caire, sous l'angle de l'égalité, de la qualité et de la responsabilité.

[voir plus >](#)



L'économie politique de conflit et violence contre les femmes montre comment les processus politiques, économiques, sociaux et idéologiques se recoupent pour façonner la violence sexiste à l'égard des femmes liée aux conflits. Grâce à des interrogations féministes sur la politique des économies, les luttes pour le pouvoir politique et l'ordre des sexes, cette collection révèle comment les ordres et les régimes sexuels sont liés aux espaces de production.

[voir plus >](#)

PUBLIÉ EN MARS 2023

Équipe chargée de ce numéro:

Corina Rodríguez Enríquez
Tasmy Gómez
Ricardo D'Aguiar
Damien Gock

ADRESSE POSTALE

Development Alternatives
with Women for a New Era (DAWN)
Secrétariat DAWN, JP Bayly
Trust Building, Niveau 2, 193
Rodwell Road, Suva, Fiji.

COMITÉ EXÉCUTIF DE DAWN

Cai Yiping
Corina Rodríguez Enríquez
Gita Sen (*Co-coordinatrice générale*)
Kumudini Samuel

Florenca Partenio
María Graciela Cuervo
(*Co-coordinatrice générale*)
coordinadora)
Vanita Mukherjee

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DAWN

Celita Eccher
Claire Slatter (*Présidente*)
Fatou Sow
Sonia Corrêa
Vivienne Taylor

SECRÉTARIAT MONDIAL DE DAWN

Administrateur:
Sharan Sindhu
Chargée de programme:
Mereoni Chung

Responsable des finances:

Nai Sassen

Responsable administratif junior:

Mei Veramu

Chargé de recherche junior:

Damien Gock

Agent financier junior:

Simran Singh

Assistante administrative et financière:

Ana Rakacikaci

Chargé de communication:

Ricardo D'Aguiar

Chargé de communication en ligne:

Tasmy Gómez



Cliquez ici
pour accéder
aux numéros
précédents de
DAWN Informe.

REJOIGNEZ-NOUS EN LIGNE

@DAWNfeminist



DAWN Informe est publié par Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), un réseau d'universitaires et de militantes féministes du Sud économique, engagées dans la recherche féministe, l'analyse de l'environnement mondial, le travail pour la justice économique et de genre, et le développement durable.